

INSPECTION ACADEMIQUE DE L' AISNE
CITE ADMINISTRATIVE
02018 LAON CEDEX

**PROTOCOLE GALE A DESTINATION DES DIRECTEURS D'ECOLE
ET DES INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE DE CIRCONSCRIPTION
POUR INFORMATION**

Signalement de cas de gale à l'école

Le directeur d'école doit :

- Avertir le Centre médico scolaire et les personnels de santé scolaire (médecin, infirmière) qui prendront les dispositions nécessaires avec l'équipe enseignante.
- Avertir l'Inspection Académique, la mission de promotion de la santé en faveur des élèves au 03.23.26.22.41 mail : ce.santeleve-med02@ac-amiens.fr (fiche de signalement de gale à faire remonter au service médical).
- Avertir l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

Conduite à tenir à l'école :

- Eviction scolaire selon la prescription médicale pour l'élève atteint (trois jours environ), retour à l'école avec un certificat médical de non contagion.
- Information souhaitable des familles dès qu'un cas de gale a été signalé à l'école afin qu'elles surveillent leurs enfants (document ci-joint).
Information obligatoire des familles dès que deux (ou plus) cas de gale ont été signalés.
- Il n'y a pas lieu de faire de désinfection particulière au niveau des locaux et des matériels scolaires excepté si l'enfant en maternelle fait la sieste. Dans ce cas il faut prévoir une désinfection de la literie et des coussins.
Lavage à 60 ° des draps et taies d'oreiller, couvertures, peluches, doudous en maternelle.
(Enfermer le linge qui ne peut être lavé à 60° dans un sac avec de la poudre acaricide pendant 48 heures, ensuite laver le linge).

Se rapprocher de la Mairie pour l'achat de produit acaricide (pharmacie).

Pas de fermeture d'école, ni de désinfection industrielle des locaux a priori.

Si plusieurs cas de gale touchant plusieurs familles sont signalés à l'école, une réunion d'information avec l'infirmière et le médecin scolaire peut être envisagée.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR EN CAS DE GALE
Fiche à retourner au médecin conseiller technique
Ce.santeleve-med02@ac-amiens.fr

- Date du signalement :

- Origine du signalement : *famille, établissement scolaire, découverte ou suspicion lors de VM ou BI*

- Nom et adresse de l'établissement scolaire :

- Nom et Prénom de l'élève :

- Date de naissance de l'élève :

- Situation : Externe Demi-pensionnaire Interne

- Adresse de l'élève :

- Date des 1^{er} signes :

- Autre personne atteinte dans l'entourage (*lien de parenté et coordonnées*) :

- Nom du médecin traitant et ses coordonnées :

- Traitement effectué ou en cours : local
général (oral)

- Eviction scolaire oui non

- Autre mesure prise dans la collectivité :
 - information des enseignants
 - information des parents
 - désinfection en maternelle
 - désinfection en internat